

7-8 NOVEMBRE 2012 - LE CORUM - PALAIS DES CONGRÈS MONTPELLIER

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (À photocopier en cas d'inscriptions multiples)

Tarif préférentiel Languedoc-Roussillon : Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales, **50% du tarif national**

Retourner le présent bulletin dès que possible
et **avant le 15 octobre 2012** à :

MCI FRANCE / Congrès des Epl 2012
24 rue Chauchat - 75009 Paris
Tél. : 01 53 85 82 55 - Fax : 01 53 85 82 83
email : congresEPL2012@mci-group.com

Ou inscription en ligne www.congresde/epl.fr

Paiement sécurisé par carte bancaire. Chèque ou virement accepté sous 10 jours après l'inscription.

COORDONNÉES (à remplir en lettres capitales)

Type d'organisme : Sem⁽¹⁾ Spl⁽¹⁾ Spla⁽¹⁾ Société Collectivité Territoriale Administration Autre ⁽¹⁾ numéro de Sem, de Spl ou de Spla

NOM de l'ORGANISME :

Contact pour l'inscription :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél.: Fax: Email :

M. Mme Mlle

NOM du CONGRESSISTE : PRÉNOM :

Titre :

Tél.: Fax: Email :

Cochez cette case si vous N'autorisez PAS la Fédération des Epl à publier vos coordonnées sur la liste des participants.
(remise sur place et consultable sur le site internet du Congrès)

INSCRIPTION

Tarifs TTC (TVA 19,6%) <i>Forfait comprenant travaux, visites, documentation, pauses et déjeuners</i>		Tarif par congressiste
→ Epl Adhérentes à la Fédération des EPL, Partenaires de la Fédération des EPL, Collectivités territoriales	1 ^{er} inscrit	<input type="checkbox"/> 310 €
	2 ^e inscrit	<input type="checkbox"/> 310 €
	3 ^e inscrit et suivants	<input type="checkbox"/> 217 €
→ Autres organismes	Par inscrit	<input type="checkbox"/> 380 €
Soir de fête, mercredi 7 novembre, 19h		70 € x personne(s) = €
		TOTAL 1 €

Conditions d'annulation et modifications

- **Avant le 5 septembre 2012** : retenue de 50€ de frais de dossier.
- **Entre le 5 et le 30 septembre 2012** : retenue de 50% des sommes versées.
- **À partir du 1^{er} octobre 2012** : aucun remboursement.
- Les changements de nom pourront être pris en compte jusqu'au 15 octobre 2012
- Après cette date, les modifications seront traitées sur place.

Assurance et responsabilités

La Fédération des Epl et MCI FRANCE ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation du congrès survenant par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de leur volonté (force majeure). En cas d'annulation, les conditions d'annulation du congrès s'appliqueront. L'inscription au congrès implique l'acceptation pleine et entière de ses conditions d'annulation. Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation) avant de partir. La Fédération des Epl et MCI FRANCE en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par ou pour les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du congrès ni pendant aucun des événements organisés autour du congrès.

